

PREFECTURE D'EURE ET LOIR

MISE EN APPLICATION
DE L'ARTICLE R 111 - 3

(du code de l'urbanisme)

POUR LE RISQUE INONDATION

COMMUNE DE : **MIGNIERES**

NOTE DE PRESENTATION

Le territoire de la commune de MIGNIERES est traversé dans sa partie Nord par 2 bras de l'EURE : l'un d'eux porte le nom de rivière de BERTHELOT. En vis-à-vis avec la Commune de THIVARS, MIGNIERES possède environ 1 km de rivière. Son aval est distant de 150 km de la confluence de l'EURE et de la SEINE.

Dans ce secteur amont du bassin de l'EURE, la rivière ne reçoit pas d'affluent, excepté le ruisseau "du ravin d'Oisemont". La vallée est caractérisée par la présence de 2 moulins, et par la zone urbanisée de SPOIR. Les zones cultivées sont rares, les prairies occupant la majeure partie de la vallée.

I - DESCRIPTION DE LA RIVIERE ET DE SON COMPORTEMENT HYDROLOGIQUE.

D'amont en aval, on note sur le cours de l'EURE, la présence d'un bras important reliant l'EURE à LA BERTHELOT, en aval immédiat du moulin de Grand Villaine, et des sources en rive gauche de LA BERTHELOT. On trouve ensuite le Moulin de SPOIR et le Moulin de VAUCELLES.

Le bassin versant de l'EURE à MIGNIERES est de 561 km², dont 26,5 km² correspondent au ruisseau du ravin d'Oisemont. Les stations d'observations hydrologiques les plus proches se situent à HARAUMONT à l'amont et à LOCHE en aval.

Le régime hydraulique de l'EURE est caractéristique de celui d'une rivière de plaine à faible pente avec de faibles débits à l'étiage (inférieur à 600 litres par seconde) et des débits de crues importants (18 à 50 m³ par seconde).

II - DEFINITION DU CHAMP D'INONDATION.

La vallée de l'EURE sur et aux environs de MIGNIERES a, jusqu'à ce jour, été préservée des remblaiements : la largeur du champ d'inondation dépasse souvent 300 mètres.

Les débordements lors de la crue d'Avril 1986 affectent une surface importante de la vallée, notamment entre l'EURE et LA BERTHELOT, mais aussi en rive droite de l'EURE, à l'amont du Moulin de VAUCELLES.

La crue de fréquence décennale, type 1978, provoque l'inondation des secteurs en aval du Moulin de Grand Villaine, en aval du Moulin de SPOIR et en rive droite de l'EURE, au lieu-dit la "Grande Isle", et en aval du Moulin de Vaucelles.

La crue de Janvier 1966 correspond à l'inondation du lieu-dit "Les Plaines" à l'amont de la commune, en rive droite de l'EURE.

La crue de fréquence centennale provoque des inondations au niveau du chemin rural n° 3 au lieu-dit "Les Plaines", et en rive droite de l'EURE autour du Moulin de Vaucelles.

III - DETERMINATION DE LA LIGNE D'EAU EN CRUE CENTENNALE.

Les niveaux supposés des Plus Hautes Eaux en crue centennale sont obtenus par extrapolation des niveaux observés lors des crues de Février 1978 et Janvier 1966 en tenant compte des particularités du lit majeur de la rivière et notamment de la surélévation du lit de l'EURE par rapport à la vallée.

Les niveaux théoriques des Plus Hautes Eaux en crue centennale varient de la cote 138,40 à la cote 136,40m NGF.

Cette ligne d'eau établie au droit de l'EURE est supérieure de 0,20 m à celle concernant la rive gauche, en particulier celle de LA BERTHELOT.

IV) CONCLUSION : Le risque naturel doit être pris en considération.

A partir des lignes d'eaux le périmètre de la crue centennale a été reporté sur carte. (voir document graphique). Nous avons ensuite tracé les profils en travers à intervalles réguliers le long du cours de la rivière après vérification de certains points sur le terrain. Le résultat de nos calculs permet donc d'estimer la cote de plancher ou la cote de référence égale à la cote calculée pour la crue centennale + 0,20 m.

L'ensemble de ces cotes calculées sera rassemblé dans un tableau et constituera les conditions spéciales à respecter pour les constructions futures. Des prescriptions seront également formulées pour les cas de maisons avec sous-sol lors de la délivrance du permis de construire.